SEMESTRIEL N°3 - MAI 2019

Interfaces

Coopération et solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

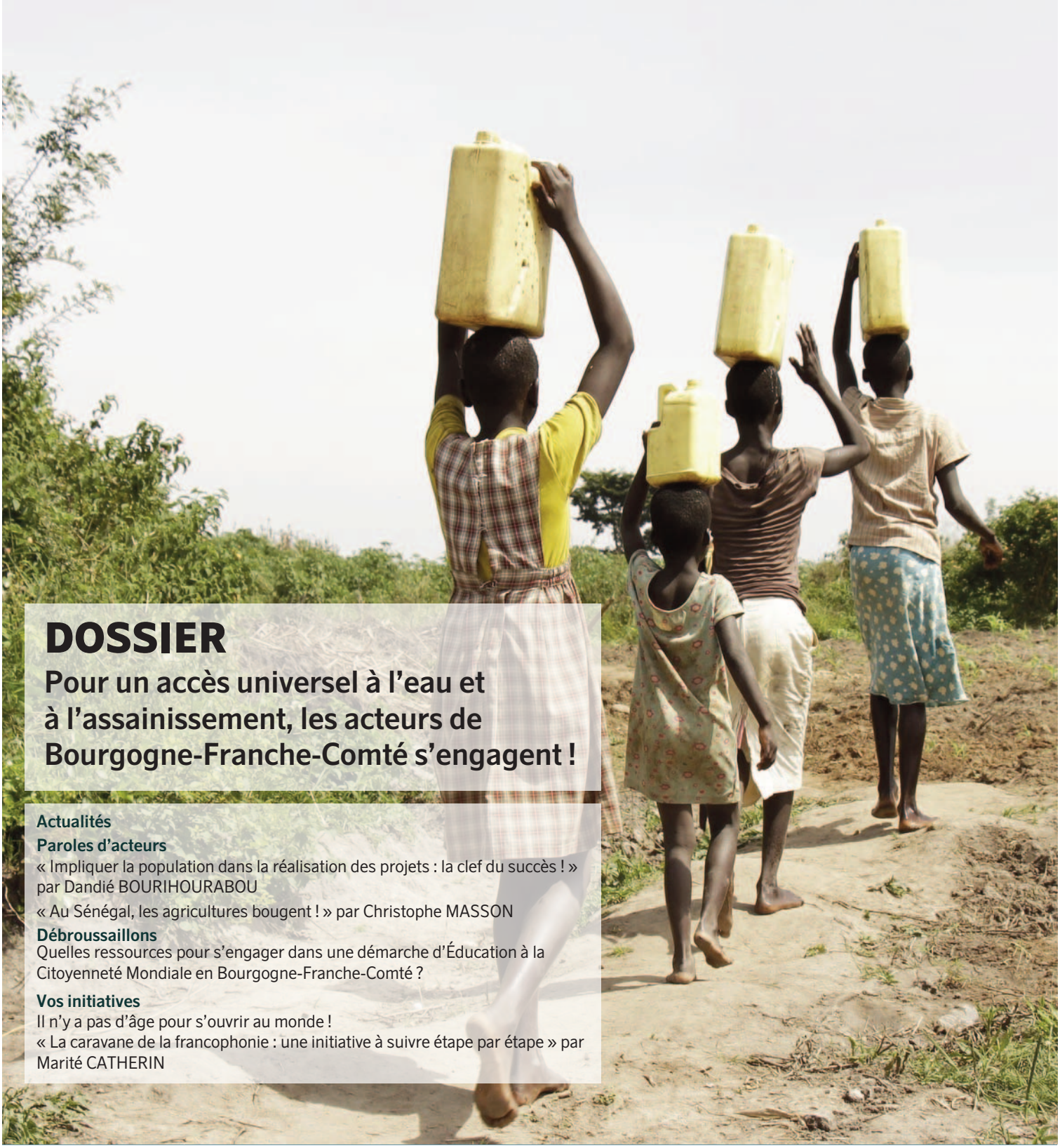

DOSSIER

Pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement, les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté s'engagent !

Actualités

Paroles d'acteurs

« Impliquer la population dans la réalisation des projets : la clef du succès ! » par Dandié BOURIHOURABOU

« Au Sénégal, les agricultures bougent ! » par Christophe MASSON

Débroussaillons

Quelles ressources pour s'engager dans une démarche d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Bourgogne-Franche-Comté ?

Vos initiatives

Il n'y a pas d'âge pour s'ouvrir au monde !

« La caravane de la francophonie : une initiative à suivre étape par étape » par Marité CATHERIN

www.bfc-international.org

Bourgogne Franche-Comté International

Édito

Nous le constatons chaque jour, notre réseau est largement reconnu pour son travail. Parce que vous en êtes les acteurs, au nom de tous, je vous adresse mes chaleureux remerciements !

La fusion est derrière nous et Bourgogne-Franche-Comté International a trouvé toute sa place sur notre grande région. Chaque jour, nous sommes au plus près des acteurs, de la Haute-Saône à la Nièvre. Cette proximité est due à une implication sans faille et sans relâche de notre équipe salariée. Si la Présidence du Faso a fait appel à notre réseau pour organiser une rencontre durant sa visite à Dijon, c'est le signe de la reconnaissance de notre expertise, notre savoir-faire et notre place au cœur des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, qu'ils soient institutionnels, économiques ou associatifs.

Tout cela est le fruit d'un travail qui porte ses fruits et de contacts qui génèrent de nouveaux projets, de nouveaux partenariats au service de l'intérêt général.

Je me réjouis par exemple qu'une mission au Niger permette d'envisager les actions qui y sont menées par les associations APPUIS, LACIM, Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger, Euphorbe En Illabkan et POM Association à une autre échelle et de bénéficier du retour d'expérience du projet mutualisé COPRA Burkina. La Région s'est engagée à soutenir la démarche. C'est encourageant !

Je suis aussi très heureux du travail mené avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la mise en place d'un fonds conjoint qui pourrait être abondé par l'Agence Française de Développement (AFD) afin de financer des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale pour lesquelles des acteurs de notre territoire peinent à trouver des financements. C'est motivant !

Je me félicite aussi que les acteurs du territoire soient cette année deux fois plus nombreux que l'an passé à solliciter le dispositif « Tandems Solidaires », qui connaît une forte croissance et qui voit notamment de nouvelles collectivités et institutions, comme la Ville de Dijon ou la DRAAF, rejoindre la dynamique.

Nous nous structurons également à l'échelle nationale à travers la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA). Il s'agit de la fédération des réseaux régionaux en une association de manière à porter une seule parole, et à fédérer nos initiatives à l'échelle nationale. Nous sommes représentés au sein de son bureau et notre voix y est entendue.

Victor Hugo considérait que « *le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion !* ». C'est le sens de l'action que nous portons au sein de notre réseau. Avec vous et grâce à vous nous contribuons ensemble à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) !

Hicham BOUJLILAT
Président de Bourgogne-Franche-Comté International,
Conseiller régional délégué aux mutations économiques

Sommaire

3 **Actualités**

9 **Paroles d'acteurs**
« Impliquer la population dans la réalisation des projets : la clef du succès ! » par Dandié BOURIHOURABOU
« Au Sénégal, les agricultures bougent ! » par Christophe MASSON

11 **Débroussaillons**
Quelles ressources pour s'engager dans une démarche d'Éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté ?

13 **Dossier**
Pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement, les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté s'engagent !

24 **Vos initiatives**
Il n'y a pas d'âge pour s'ouvrir au monde !
« La caravane de la francophonie : une initiative à suivre étape par étape » par Marité CATHERIN

26 **Les administrateurs de BFC International**

27 **L'équipe technique**

28 **Les membres de BFC International**

Création de la Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs de coopération et de solidarité internationales : CIRRMA

Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs français (RRMA) sont des structures autonomes, lieux ressources et espaces d'échanges dédiés à la coopération et à la solidarité internationale. Ils interviennent en complément des politiques publiques menées sur ces sujets aux plans local et national qu'ils contribuent à construire, animer et relayer. Référents régionaux et interfaces entre les institutions et les acteurs de terrain, les RRMA partagent les mêmes missions centrales d'information et d'identification des acteurs de leur territoire, d'accompagnement et de formation des porteurs de projets, ainsi que d'animation territoriale.

Le 4 octobre 2018, neuf RRMA déjà réunis en une dynamique collective, ont donné naissance à la CIRRMA. Cette Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, association loi 1901, privilégie l'organisation inter-régionale dans une dynamique de travail transversal, et veut assurer l'autonomie de chaque réseau, en respectant les singularités de chacun des dispositifs régionaux.

Ses objectifs

- **mutualiser les moyens** des RRMA existants ;
- **travailler en synergie** sur le territoire national ;
- **afficher une visibilité** auprès de nos partenaires français, européens ;
- **communiquer sur les missions communes**, et les actions conduites sur les territoires régionaux.

Membres du bureau du CA

Président : Tony BENLAHOUCINE (CENTRAIDER – Centre Val de Loire)
Vice-présidente : Jacqueline BAURY (Horizons Solidaires - Normandie)
Vice-président : Gérard PIGAULT (GESCOD – Grand Est)
Secrétaire : Paul MICHENOT (So Coopération – Nouvelle Aquitaine)
Trésorier : Hicham BOUJLILAT (BFC International - Bourgogne-Franche-Comté)

Carte des RRMA en France

Liste des RRMA

Auvergne-Rhône-Alpes – Resacoop | Bourgogne-Franche-Comté – BFC International | Bretagne – Réseau Bretagne Solidaire | Centre-Val De Loire – Centraider | Grand Est – Gescod | Guadeloupe – Karib Horizon | Hauts-de-France – Lianes Coopération Normandie – Horizons Solidaires | Nouvelle-Aquitaine – So Coopération | Occitanie – Occitanie Coopération | Pays De La Loire – Pays De La Loire Coopération Internationale | Provence-Alpes-Côte D'azur – Territoires Solidaires

D'autres RRMA sont en cours de mise en place avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Bilan 2018 de BFC International : les premiers chiffres !

Axe 1 — Animer un observatoire de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

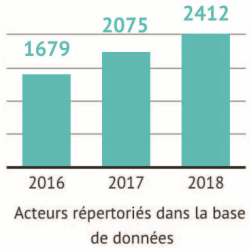

135 structures membres
114 associations
13 collectivités ou regroupements
7 institutions
1 entreprise

Axe 2 — Informer et promouvoir les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale

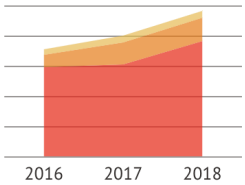

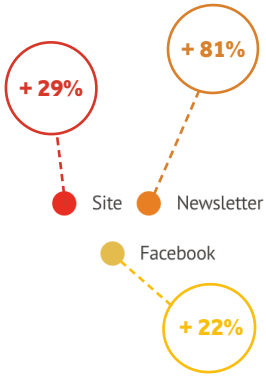

Axe 3 — Renforcer les capacités et accompagner les porteurs de projets

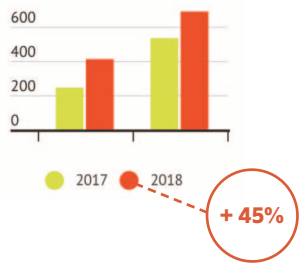

↗ **353** rendez-vous individuels d'appui-conseil mobilisant **413** personnes
↗ **21** formations mobilisant **269** participants

Axe 4 — Favoriser la mise en réseau et l'animation du territoire

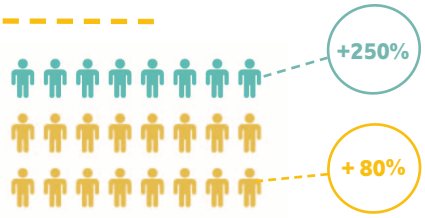

Rencontres régionales : **214** participants en 2018
Temps d'information et d'échanges : **423** participants en 2018

De nouvelles compétences pour votre réseau !

De gauche à droite : Benjamin Léger - Directeur-adjoint | Camille Pacallet - Engagée en service civique | Emmanuel Duczman - Chargé de mission Mobilité internationale et volontariat | Patricia Marty - Chargée de mission Information-communication | Agathe Procar - Chargée de mission Éducation à la citoyenneté mondiale | Ousmane Syll - Directeur | Gena Rota - Engagée en service civique

L'équipe de BFC International s'est enrichie de nouvelles personnes depuis la publication du dernier bulletin semestriel Interfaces. Il s'agissait de restructurer et de répartir les compétences au sein de votre réseau, afin de mieux répondre aux besoins de tous les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Sur le site de Dijon, le réseau accueille depuis novembre 2018 Camille Pacallet, engagée service civique pour appuyer le développement de l'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM). Emmanuel Duczman a également rejoint l'équipe le 25 février 2019 et s'occupe, en tant que chargé de mission, de la mobilité internationale et du volontariat. Gena Rota s'est engagée pour une mission de service civique visant à participer à une étude sur le développement des jumelages et des partenariats européens en Bourgogne-Franche-Comté.

Sur le site de Besançon, Patricia Marty est en poste depuis le 1er octobre 2018 en tant que chargée de mission Information-communication. Mélissa Rosier a rejoint l'équipe le 15 avril et s'occupe désormais de l'appui aux acteurs de la solidarité internationale et des campagnes citoyennes.

zoom sur

la mission de service civique de Camille

« J'ai débuté ma mission au sein du réseau Bourgogne-Franche-Comté International le 15 octobre 2018. Elle se concentre sur le développement de l'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) en Bourgogne-Franche-Comté.

Passionnée par le droit international et notamment le droit humanitaire, je me suis tournée vers un Master I en droit international à Lyon III.
Après la validation de mon Master, je ressentais une saturation vis à vis de la faculté ainsi que de la vie étudiante et il me semblait indispensable de découvrir de nouvelles choses. J'avais la volonté de réaliser un service civique et je cherchais une mission et une structure qui me correspondent. L'offre proposée par Bourgogne-Franche-Comté International semblait en accord avec ma personnalité ainsi que mes centres d'intérêt.

Cela fait quelques mois que j'effectue mon service civique au sein du réseau régional et je ne peux que constater toute la pertinence de mon choix. Ma mission quant au développement de l'Éducation à la citoyenneté mondiale en région Bourgogne-Franche-Comté se trouve être très enrichissante de par sa déclinaison en multiples activités. Elle se concentre en grande partie autour du dispositif des Tandems solidaires. J'ai pu observer et participer à la phase d'inscription, au déroulement d'un comité de pilotage et au déroulement des formations. De plus, ma mission permet d'observer directement la rencontre entre les élèves, l'association et l'enseignant. Ce côté concret me plait beaucoup car au regard de tous les projets mis en place, je ne peux que constater qu'ils dépassent l'intérêt strictement professionnel.

N'oubliant pas l'objectif principal de ma mission, j'ai réalisé une base de données d'outils et je rédige actuellement un cahier des charges afin de produire un support vidéo promotionnel sur le dispositif Tandems Solidaires. J'ai aussi pour projet de mettre en place un « escape game » sur l'accès à l'eau. Cette mission me procure l'envie de participer de manière active au développement de l'ECM en réfléchissant aux synergies possibles.

Grâce à ma mission, j'ai découvert un intérêt pour la coopération internationale. C'est donc dans un autre état d'esprit que j'appréhende la rentrée prochaine. Mes projets ont évolué et j'aimerais intégrer, en alternance, le Master 1 Manager de projet internationaux option coopération internationale proposé par l'école 3A à Paris. »

La future loi d'orientation et de programmation relative à la politique française de développement et de solidarité internationale

En 2014, suite aux Assises du développement et de la solidarité internationale, la France a connu un tournant important avec l'adoption de la 1ère loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Elle a démontré une volonté forte de renouveler son approche de la solidarité internationale et du développement, en plaçant notamment les citoyens français et les acteurs et les populations des pays partenaires au coeur de cette ambition.

C'est sur le fondement de l'article 15§4, prévoyant le renouvellement de la loi 5 ans après son adoption, que le président de la République française a annoncé l'ambition française d'adopter une loi nouvelle, plus adaptée aux acteurs et aux réalités de la coopération internationale. Cette nécessité a fait jour à l'aune du rapport de modernisation de la politique de développement élaborée par le Député Hervé Berville.

En 2015 lors du sommet des Nations Unies à New York, l'agenda 2030 est adopté, mettant en avant les Objectifs de Développement Durable (ODD). La réflexion autour de la loi nouvelle est ainsi impulsée par le contexte de la mise en oeuvre des ODD et des Accords de Paris. Ainsi, cette loi devrait permettre une clarification du champs d'application de l'aide au développement, celle-ci devrait notamment se concentrer sur certains ODD tels que la lutte contre la faim (objectif n°2), l'éradication de la pauvreté (n°1), l'accès à l'eau et à l'assainissement (n°6), le changement climatique (n°13), l'égalité femmes-hommes (n°5)... Cependant, en accord avec le principe de non ingérence, cette loi devrait rappeler que l'aide au développement ne pourra être conditionnée à la modification de la politique publique menée par les États bénéficiaires.

L'augmentation des moyens financiers est un axe prépondérant de la nouvelle loi, l'aide française au développement devrait s'élever à 0.55 % du revenu national brut (RNB) d'ici 2022. La cohérence de la politique française en matière de développement devra être assurée, notamment par le biais de l'accentuation du pilotage politique et par le renforcement du rôle des ambassades concernant l'instauration d'un réel dialogue avec les partenaires locaux.

En accord avec le modèle de droit international moniste (en France, le droit international et le droit européen priment sur le droit français et sont directement incorporés dans le droit français) adopté par la France, la cohérence de la loi française avec les cadres européens et internationaux est indispensable afin d'assurer l'efficacité des politiques publiques. Basée sur une idéologie d'entraide, de coopération et de développement, et mettant à l'honneur la notion de partenariat, la loi viserait à accentuer la place des acteurs de la société civile sur la scène internationale. La dynamique partenariale se trouverait renforcée par l'implication des acteurs dans leur diversité, avec un rôle plus important en matière de coopération internationale de la part des relais syndicaux, des collectivités territoriales et des fondations, mais aussi par le biais de l'implication et le soutien aux sociétés civiles des pays partenaires afin de garantir l'équilibre « Nord/Sud ».

Cette loi aurait également pour objectif le renforcement de la sensibilisation des citoyens aux enjeux de développement ainsi que de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). La dynamique des Volontariats de Solidarité Internationale (VSI) de réciprocité devrait également faire l'objet d'une réflexion afin de permettre leur développement.

Les Assises régionales de la solidarité internationale organisées le 3 décembre 2018 par la Région Bourgogne-Franche-Comté à Dijon ont été l'occasion de donner la parole aux acteurs sur cette question, notamment dans la cadre d'une table ronde intitulée « Les partenariats au cœur des solutions/perspectives pour la future loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale de la France ». Cette consultation a permis d'ouvrir la discussion sur de nombreuses thématiques ainsi que d'éclaircir certains points de cette nouvelle loi.

Plus d'informations sur www.diplomatie.gouv.fr

Retour sur la visite de M. le président du Faso à Dijon

Le président du Burkina Faso, Son Excellence M. Roch Marc Christian Kaboré, a passé la journée du 18 décembre 2018 à Dijon dans le cadre d'un déplacement officiel de plusieurs jours en France.

À la demande de l'Ambassade du Burkina Faso en France, votre réseau a organisé un temps d'échanges entre le président du Faso et les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté dans la salle des séances du Conseil Régional à Dijon. Près de 200 responsables associatifs, représentants de collectivités et d'institutions, membres de la diaspora burkinabè y ont participé. Suite aux différents discours introductifs et mots d'accueil, un temps d'échanges a permis d'aborder les enjeux de la jeunesse, du volontariat et de la mobilisation des ressortissants burkinabè en France.

Si les acteurs associatifs de la région engagés au Burkina Faso ont pu brièvement prendre la parole, celui-ci fut malheureusement trop court au regard du nombre de personnes présentes, ce qui laissa un évident sentiment de frustration. Rappelons que plus de 140 organismes de la région mènent des projets avec des partenaires burkinabè, dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'eau et de l'assainissement. Citons, parmi beaucoup d'autres, le projet mutualisé Copra (COopérer Pour Réussir l'Avenir) mobilisant collectivités de Suisse et de la région au sein d'une démarche mutualisée, la coopération décentralisée entre Autun et la commune rurale de Ouéléni, le programme de Bibracte de promotion des savoir-faire et des traditions de forgerons au Burkina Faso, le projet naissant de coopération entre la Ville de Belfort et la Ville de Ouagadougou sur la culture, les différents projets d'accueil ou d'envoi de volontaires engagés en Service Civique à l'international ou en réciprocité et bien d'autres encore.

Mme Marie-Guite Dufay, Présidente de Région, Son Excellence M. Roch Marc Christian Kaboré et M. Hicham Boujlilat, Président de BFC International

Agenda

PRENEZ DATE | 6èmes Rencontres Régionales de l'Éducation à la citoyenneté mondiale

Le Jeudi 13 juin 2019 au Lycée du Parc des Chaumes à Avallon dans l'Yonne : Les rencontres régionales de l'ECM sont organisées tous les ans en fin d'année scolaire, par BFC International, en partenariat avec les Académies de Besançon et de Dijon. Elles sont l'occasion de rassembler les acteurs de la région autour des enjeux, des outils et des pratiques d'Éducation à la citoyenneté mondiale. On vous attend aussi nombreux qu'aux rencontres de juin 2018, à Lons le Saunier, dont vous trouverez le compte-rendu sur le site internet de BFC International.

PRENEZ DATE | Rencontres de l'internationalisation des collectivités territoriales 2019

Les 2 et 3 juillet 2019 à Paris : Chaque année, cet événement organisé par Cités Unies France permet aux collectivités françaises et étrangères de se rassembler, d'effectuer un bilan prospectif des enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales, d'envisager de nouvelles perspectives d'échanges et de créer des liens ainsi que des opportunités de coopération.
Dans un format qui a fait ses preuves, ces Rencontres 2019 s'articuleront autour du fil rouge : « de l'action locale à l'action internationale », qui nourrira la réflexion sur des thèmes majeurs : marketing territorial, crises et résilience, égalités femmes-hommes, employabilité des jeunes, climat, ville durable…

PRENEZ DATE | Le Festival des idées

Les 5, 6 et 7 juillet 2019 à la Charité-sur-Loire : Pendant trois jours, la parole sera prise par des citoyens volontaires, des jeunes engagés dans les causes d'aujourd'hui, des chercheurs, des ONG, des associations et des entreprises soucieuses de l'intérêt collectif, ainsi que par des médias, des « think tanks », des éditeurs qui ont la volonté d'enrichir le débat public.
Les formes d'échange et de débats seront multipliées : duo/duel, conférences, ateliers prospectifs, médiations de tous genres, témoignages inspirants, expériences artistiques ou démocratiques. Et parce que la bataille des idées se nourrit aussi des créations, il y aura de la musique et des mots, des films et des danses. Le Festival sera aussi une fête ouverte à toutes et à tous.

PRENEZ DATE | Les Assises SAHEL

Les 10 et 11 octobre 2019 à Poitiers : Ces Assises permettront de mettre en valeur les engagements déjà importants pris par les collectivités françaises, de leurs partenaires et de leurs opérateurs engagés en coopération dans les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), mais aussi d'explorer les moyens de les faire monter en puissance.
BFC International ainsi que tous les collectivités territoriales et regroupements bourguignons-franc-comtois, suisse et burkinabè impliqués dans le projet mutualisé COPRA, participeront activement à ces Assises soutenues par le MEAE.
Contact : Constance Koukoui-Adjolohoun, Cheffe du service Animation géographique et thématique - Cités Unies France. c.koukoui@cites-unies-france.org

Festival des Solidarités 2018 en région : un 1er bilan très positif !

17 territoires et **8** départements mobilisés en Bourgogne-Franche-Comté

Environ **210** structures engagées dans la co-organisation ou le soutien à des manifestations (associations, institutions, collectivités territoriales, EPCC, établissements scolaires, etc.)

16 545 participants, dont **38 %** de moins de 18 ans dans un cadre scolaire

215 manifestations organisées dont **122** en lien avec le thème régional « Préservons et partageons nos ressources vitales »

1 tournée régionale organisée sur le thème de l'eau : **16** représentations du spectacle « Les Autruches - à la recherche de l'or bleu », une création de la Compagnie Zygomatic, qui a réunit plus de **1400** spectateurs.

Avec le soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Tandems Solidaires : un dispositif en forte croissance !

59 binômes établissements-associations, se sont lancés dans l'aventure des Tandems Solidaires cette année !

Le dispositif connaît **une forte augmentation** en termes de nombre d'inscrits et ce sont **1210 élèves** cette année (946 en 2017, soit 28% de plus), de la maternelle au lycée, qui s'impliqueront dans des **projets citoyens et solidaires.**

Afin d'accompagner les enseignants et les bénévoles dans le montage de leur projet, **le réseau BFC International et les académies de Besançon et de Dijon** proposent chaque année aux nouveaux participants une journée de formation dans le courant du mois de décembre. C'est ainsi que **92 personnes ont été formées** cette année à Besançon, Dijon et Belfort.

Les partenaires du dispositif ont eux-aussi fait leur rentrée des classes en se retrouvant en novembre au sein du **comité régional d'orientation des Tandems Solidaires**. L'occasion pour tous les partenaires d'**accueillir de nouveaux membres**: la **Ville de Dijon** qui soutiendra désormais les projets mis en place au sein des écoles de son territoire et **la DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) qui facilite désormais la mobilisation des établissements d'enseignement agricole dans le cadre des Tandems.

Quelques grands chantiers attendent ce comité notamment autour de la communication avec le projet de **réaliser une vidéo de promotion des Tandems Solidaires** dans l'optique de développer davantage l'Éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté, et la valorisation des projets réalisés par les Tandems à travers **la publication de fiches pratiques.**

Contact
Agathe PROCAR | Chargée de mission
Courriel : agathe.procar@bfc-international.org
Téléphone : 09 83 20 12 03 / 06 01 81 62 39

Festival des Solidarités 2019 : les premières infos !

L'édition 2019 du Festival des Solidarités se déroulera **du 15 novembre au 1er décembre**

Le thème 2019 : **« le climat »** et ses déclinaisons. Une thématique et des enjeux qui résonnent particulièrement fort cette année !

La tournée régionale : Le spectacle **« A Fleur de peau - Contes sensibles sur le climat et l'Homme de notre temps »**, proposé par **Ars Anima** parcourera le territoire Bourgogne-Franche-Comté avec **21 représentations**

Ce spectacle est issu de l'exposition immersive « Nés quelque part » réalisé par l'Agence française de développement (AFD)

Si vous souhaitez vous engager dans le cadre du Festival des Solidarités, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des **17 structures locales** qui organisent et coordonnent des manifestations !

Retrouvez l'actualité du Festival sur www.bfc-international.org/-Festival-des-Solidarites-

Suivi du projet « COopérer pour Réussir l'Avenir » au Burkina Faso

Votre réseau était au Burkina Faso du 26 novembre au 9 décembre 2019 pour assurer le suivi et la coordination du projet mutualisé « COopérer pour Réussir l'Avenir » (COPRA) au Burkina Faso et accompagner les acteurs de la région engagés dans ce pays.

En effet, quatre délégations étaient en mission :
• Une délégation de Belfort conduite par Mme Delphine Mentré, adjointe au Maire du 25 au 29 novembre 2018 à Ouagadougou, Komki-Ipala et Tanghin-Dassouri ;
• Une délégation de Besançon conduite par M. Christophe Lime, Adjoint au Maire en charge de l'eau et de l'assainissement et M. Rémi Sthal, conseiller municipal délégué à la coopération décentralisée du 2 au 9 décembre à Ouagadougou, Zimtanga et Douroula ;
• Une délégation de la Ville d'Autun et du Centre intercommunal d'action social (CIAS) du Grand Autunois Morvan du 6 au 16 décembre 2018 à Ouagadougou et Ouéléni conduite par Vincent Chauvet, maire d'Autin et Monique Gatier, vice présidente du CIAS,
• Une délégation d'EPCC Bibracte du 27 novembre au 1er décembre 2018, avec son DG Vincent Guichard, dont l'un des temps forts était l'organisation d'un atelier sur : « Pour une gestion concertée des sites de patrimoine culturel : les cas de Loropéni, Tiébélé et Kaya », coanimé avec Lassina Simporé, enseignant chercheur, Université de Ouagadougou, en marge du festival Passaté.

Durant ces missions, plusieurs visites de terrain, réunions de travail avec les différents partenaires et participations à des activités ont eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre des projets de coopération décentralisée, de l'élaboration de nouveaux projets, d'échanges d'expériences et de mise en réseau.

Mission de Belfort, novembre-décembre 2018

Rencontre et échanges avec les femmes de la coopérative de Dougré Zimtanga, décembre 2018

Vers un nouveau projet de coopération mutualisé entre les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et du Niger

Du 12 au 21 février, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International était au Niger pour conduire une mission de terrain avec une délégation d'acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de la région.

En proie à d'importantes tensions sécuritaires liées à la montée du djihadisme et à l'instabilité de la sous-région, le Niger est l'un des pays les plus pauvres au monde. Il doit aussi bien faire face à une explosion démographique, à un niveau d'éducation très faible, qu'au changement climatique qui accélère la désertification et la raréfaction de ses ressources agricoles.

Conduite par M. Rachid Bensaci, vice-président de Bourgogne-Franche-Comté International et par Mme Liliane Lucchesi, Conseillère régionale déléguée à la solidarité internationale, aux relations franco-suisses et à l'Agenda 2030 (ODD), cette mission avait pour objectif de visiter les projets de terrain menés par les acteurs de la région, notamment des projets soutenus par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), le FONJEP ou l'Agence du Service Civique.

Le second objectif de cette mission était de mettre en place un projet de coopération mutualisé entre l'ensemble des acteurs engagés en coopération avec le Niger avec l'appui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, afin de renforcer l'efficacité des projets menés, de favoriser les mutualisations et les synergies entre les acteurs.

Lancement du projet COopérer Pour Réussir l'Avenir au Niger

Le projet COopérer Pour Réussir l'Avenir (COPRA) au Niger a été lancé le 14 février au Centre Culturel Franco-Nigérien Jean Rouch, après 2 jours de travail entre les acteurs nigériens et leurs partenaires bourguignons-franc-comtois, qui ont abouti à la rédaction et à la signature d'une note d'intention commune.

Au cours des mois et des années à venir, la coopération entre nos deux territoires sera renforcée tout particulièrement autour des enjeux de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie, et de l'accès à la santé. De façon transversale, le renforcement des capacités des acteurs, le volontariat et la jeunesse, les échanges culturels, la place des territoires (notamment éloignés de la capitale), des autorités locales et l'approche multi-acteurs seront au cœur des projets à venir.

Lancement du projet COPRA Niger le 14 février 2019 après 2 jours de travail à Niamey

Projet de développement : « Impliquer la population dans leur réalisation : la clef du succès ! »

Par Dandié BOURIHOURABOU, Président de DIIN LAMA Burkina

Notre association DIIN LAMA Burkina, en lien étroit avec la population de Tangassogo village situé au sud du Burkina à la frontière avec le Ghana près de Tiébélé, a commencé dès 2015, à étudier la faisabilité d'un projet d'accès à l'eau potable et d'assainissement en vue d'améliorer les conditions de vie et les conditions sanitaires des habitants.

Notre projet vise la construction de 20 latrines, d'un château d'eau et de 6 bornes fontaines. Une fois le périmètre et les objectifs du projet définis, la phase d'étude a pu débuter notamment avec la réalisation de forages. Cette phase d'étude s'est achevée en 2017.

Après une phase de recherche de financements réalisée par DIIN LAMA France auprès de différents partenaires, le projet eau et assainissement a commencé à se concrétiser début 2019 avec les travaux de construction des latrines. La réalisation du projet dans son intégralité devrait s'étaler sur toute l'année, voire sur une partie de 2020.

Le crédo de notre association depuis qu'elle existe, vise à impliquer et à responsabiliser la population de Tangassogo dans le choix des projets, dans les décisions prises et dans toutes les phases de réalisation. À titre d'exemple, je citerai l'importante implication de la population dans l'apport d'agrégats et le creusement des fosses pour les latrines.

Tout un dispositif de communication en direction de la population de Tangassogo a également été prévu afin d'expliquer les différentes phases du projet, les activités qui relèveront de la population, le choix des bénéficiaires des latrines. Cette communication s'est faite sous différentes formes et notamment par le biais de réunions publiques avec les représentants de notre association, des représentants de la Mairie de Tiébélé et les habitants, mais également d'émissions à la radio locale Goulou FM. Cette communication sur le projet et son état d'avancement sera étalée sur toute l'année 2019. De manière complémentaire, une phase de sensibilisation est engagée afin d'informer la population sur le bon usage de l'eau, les règles d'hygiène et d'utilisation des latrines.

D'autre part des formations seront réalisées à destination des personnes en charge de l'entretien des équipements, des fontainières et du comité de gestion de l'eau.

Pour notre association être au plus près des habitants est donc une constante et comme nous avons pu le constater depuis plusieurs années : la réussite des projets s'évalue le plus souvent sur notre capacité à mobiliser la population !

Contact
Dandié BOURIHOURABOU |
Président de DIIN LAMA Burkina
diinlama@yahoo.fr
Adresse : S/C 01 BP53 PÔ Burkina Faso

Exemple de latrines en cours de construction dans la commune de Tangassogo

L'architecture Kassena de Tiébélé

De gauche à droite : Hicham Boujlilat, conseiller régional à la coopération et à la solidarité internationale, Emilie Castel, chargée de mission coopération et solidarité internationale, Dandié Bourihourabou et Ousmane Syll.
Mission de suivi et d'évaluation de la Région Bourgogne-Franche-Comté, octobre 2017

« Au Sénégal, les agricultures bougent ! »

Par Christophe MASSON, Mission Coopération Internationale pour le Développement,
Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire s'ouvre à la coopération internationale pour le développement. En décembre dernier, elle est allée sur le terrain, au Sénégal, rencontrer quelques acteurs.

Le Sénégal, c'est 15 millions d'habitants et une forte croissance démographique (+2.8% par an). L'autosuffisance alimentaire est un enjeu majeur, renforcé par les projections qui annoncent 25 millions de personnes à l'horizon 2035. Un réel défi pour l'agriculture qui emploie environ deux tiers de la population.
Le gouvernement sénégalais s'y investit depuis 2014 à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'agriculture est un axe essentiel ; autosuffisance et exportations étant les maîtres mots. Il y a aujourd'hui encore de l'espace à conquérir pour produire, les programmes de développement « s'amoncèlent », les investisseurs étrangers (30% du PIB) accompagnent le mouvement… Depuis 4 ans, l'agriculture affiche une croissance annuelle de 8 à 10%.
Arrêtons-nous sur 2 étapes de la mission : Tivaoune et N'Guelakh.

Tivaoune, fief du tubercule de l'avenir

Le Sénégal a produit en 2018 un million de tonnes de manioc environ, soit 2 fois plus qu'il y a 3 ans ; principalement dans la région de Tivaoune, à 100 km au nord-est de Dakar.
Le manioc est à la base de très nombreux produits utilisés et consommés au Sénégal: farine, tapioca, gomme, amidon, atiéké par exemple. Il a des qualités organoleptiques et nutritives avérées (énergie, vitamine C, potassium, fibres, sans gluten…). Sa culture est rentable. Elle est simple, d'une grande souplesse et permet avec des variétés locales des rendements en pluvial (10-15 t/ha), le double avec des variétés sélectionnées, et 4 fois plus avec l'irrigation! Son potentiel de développement offre au Sénégal d'évidentes perspectives en matière d'emplois pour les jeunes (production) et pour les femmes (transformation). L'Interprofession (IMS) s'emploie à promouvoir et à dynamiser la filière (30 000 producteurs), par exemple, en diffusant des variétés sélectionnées, plus résistantes, plus productives et de meilleure qualité. Pour Assane Ndiaye, président de l'IMS : *« le manioc est la culture de l'avenir ».*

N'Guelakh Peul, l'agro-écologie pour rester éleveur et vivre au village

À 25 km au sud de Saint-louis, le groupement d'intérêt économique (GIE) de la ferme de N'Guelakh a fait le pari il y a 30 ans de l'entrepreneuriat communautaire et du développement territorial. Son coordonnateur, Doudou Sow insiste sur le fait que *« lorsqu'un jeune quitte le village, même pour aller à Dakar, il ne revient pas… sauf pour les fêtes ! »*. Les activités et innovations du GIE se veulent donc des réponses durables à la nécessaire résilience des systèmes pastoraux face au changement climatique et à ses conséquences : sédentarisation de l'élevage bovin, croisement avec des races plus productives, production fourragère irriguée, diversification et valorisation des produits (fabrication de fromages, maraîchage avec goutte à goutte, pisciculture, …) le tout en agriculture biologique, formation des jeunes (enseignement général et agricole), mais aussi, production d'énergie (photovoltaïque et biogaz), centre de santé, artisanat… Et ça marche !
Cette mission a été l'occasion de nombreuses autres rencontres : groupement de femmes productrices et transformatrices de riz (région du fleuve), producteurs-exportateurs de mangues et agrumes (sud Dakar), ONG, entreprises de l'agro-fourniture, organismes institutionnels du développement agricole…

Autant de contacts qui ont démontré une nouvelle fois tout l'intérêt d'aller sur place voir les acteurs, chez eux. Acteurs, et demain peut-être, partenaires. Nos territoires ont tellement à partager ! Si nos contextes sont réellement différents, les problématiques agricoles et rurales le sont-elles vraiment ?

Contact
Christophe MASSON | Mission Coopération Internationale pour le Développement - Service Formation Innovation
cmasson@sl.chambagri.fr | 0385295641
Chambre d'Agriculture de Saône-Et-Loire

Le manioc a tout pour lui !

La race locale Gobra croisée avec la Montbéliarde et l'Hosltein, ça donne ça !

Une ferme piscicole au sud de Dakar... Silence ça pousse !

Quelles ressources pour s'engager dans une démarche d'Éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté ?

L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), une approche de l'éducation au développement durable (EDD)

Fiche technique réalisée dans le cadre du Groupe de travail régional « Éducation globale et citoyenneté »

« L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), aussi dénommée éducation au développement et à la solidarité internationale : vise à donner des clés de compréhension des grands déséquilibres planétaires et à encourager la réflexion des citoyens sur les moyens d'y remédier, l'ECM participe pleinement à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale, et la formation du futur citoyen. »

Eduscol

« L'Éducation au développement durable (EDD) : permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Il s'agit ainsi de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit. »

Eduscol

L'EDD et l'ECM, des finalités communes

La construction d'une citoyenneté active et responsable basée sur un raisonnement intégrant la complexité du monde

L'acquisition de savoir, de savoir-faire et de savoir-être

Un socle commun de thématiques d'apprentissage

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), définis par les Nations Unies en septembre 2015

L'approche proposée par l'ECM

- Montrer les interdépendances entre les peuples et les territoires = nos choix quotidiens ont des répercussions à l'échelle locale et globale
- Considérer l'altérité comme une richesse = nos différences de cultures, de savoir-faire, etc. sont un levier pour imaginer des solutions collectives à des problèmes communs
- Impliquer les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale dans le processus d'apprentissage = tous les acteurs de terrain disposent d'une expertise précieuse dans la compréhension des inégalités mondiales
- Accompagner les apprenants dans l'expérimentation d'initiatives citoyennes = l'Éducation à la citoyenneté mondiale c'est s'informer, comprendre mais aussi s'engager et agir !

Quelles ressources pour s'engager dans une démarche d'Éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté ?

S'informer sur la démarche d'Éducation à la citoyenneté mondiale

Consulter le portail de BFC INTERNATIONAL - rubrique ECM
Participer à des Temps d'informations et d'échanges avec d'autres acteurs de la région
Prendre contact avec des acteurs ressources : cf. carnet d'adresses

Se former

Aux enjeux, outils et méthodes de la démarche d'ECM : BFC International
À l'animation d'outils pédagogiques : ReCidev
Aux techniques et outils de l'EEDD : GRAINE BFC

Acquérir des outils pédagogiques spécifiques

Visiter les centres de ressources physiques en région : ReCidev, Canopé BFC, Maison de l'environnement (cf. carnet d'adresses)
Surfer sur les plateformes de ressources numériques : Canopé / Plateforme de l'EEDD / BFC International / ReCiDev

Financer son projet

Appel à projets Solidarité internationale et Tandems Solidaires du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
Appel à projets Coopération internationale du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
Appel à projets Solidarité internationale et Tandems Solidaires du Conseil Départemental du Territoire de Belfort
Appel à projets Solidarité internationale et Tandems Solidaires du Conseil Départemental du Jura
Appel à projets Solidarité internationale de la ville de Besançon
Appel à projets pour les associations de la Ville de Dijon
Appels à projets pour les associations de la Ville de Belfort
Toutes les autres collectivités territoriales dans le cadre de leur subvention
À destination des établissements scolaires uniquement :

- Plateforme de financement participatif : La trousse à projets

Mener une initiative d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale auprès d'un public

- Tout public

Organiser un évènement dans le cadre d'une campagne citoyenne : Campagne Alimenterre / Festival des Solidarités / Festival Migrant'scène

- Public scolaire

Construire son projet d'ECM dans le cadre du dispositif des Tandems Solidaires
Créer un enseignement d'exploration dédié à l'ECM en classe de seconde
Utiliser l'ECM pour conduire son enseignement en collège et lycée

Valoriser une initiative / Partager son expérience

Prendre part au groupe de travail régional « Éducation globale et citoyenneté »
Participer aux rencontres régionales de l'Éducation à la citoyenneté mondiale
Participer aux journées d'échanges de pratiques du GRAINE BFC
Participer aux Assises régionales de la coopération et de la solidarité internationale

Mettre en place une politique publique d'Éducation à la citoyenneté mondiale (collectivités, institutions)

Mettre en place un appel à projets : BFC International
S'engager dans les « Tandems Solidaires » : BFC International
Organiser et/ou soutenir des rencontres d'échanges et de concertation ou des campagnes citoyennes
Promouvoir et valoriser ses actions de coopération internationale

Carnet d'adresses

Acteurs

- Alterre Bourgogne-Franche-Comté
- Bourgogne-Franche-Comté International
- Canopé Bourgogne-Franche-Comté
- CNEAP Bourgogne-Franche-Comté
- Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- DAREIC délégations académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération
- Groupe technique EEDD - Académie de Besançon
- Graine Bourgogne-Franche-Comté
- Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
- ReCiDev – Relais Ritimo
- Union Régionale des CPIE de Bourgogne-Franche-Comté
- Acteurs impliqués dans le dispositif des Tandems Solidaires

Contacts

- **Fabienne LAPICHE JAOUEN** 03 80 68 44 30 | contact@alterrebfc.org
- **Agathe PROCAR** 09 83 20 12 03 | agathe.procar@bfc-international.org
- **Lucile BOUCLY**
- **Marie-Ange GIRARDOT PONSARD** 03 81 25 05 94 | marie-ange.girardot-ponsard@cneap.fr
- **Émilie CASTEL** 03 80 44 33 68 | sri@bourgognefranchecomte.fr

Académie de Besançon : Natacha LANAUD LECOMTE & Sylvie SCHMIDT | 03 81 65 74 05
Académie de Dijon : Catherine COURT-MAURICE | 03 80 44 85 75

- **Claire DUPANLOUP** Claire.Dupanloup@ac-besancon.fr
- **Frédérique SERGENT** 03 81 65 78 37 | f.sergent@graine-bfc.fr
- **Béatrice FERNIOT** beatrice.ferniot@maison-environnement-bfc.fr | 03 81 50 25 69
- **Marie RIVOLLET** 03 81 41 05 87 | marie.rivollet@recidev.org
- **Jean-Luc SAULNIER** 03 84 85 12 75 | jl.saulnier.cpiebj@free.fr
- **Retrouvez toutes les coordonnées sur le site : http://www.bfc-international.org**

DOSSIER

POUR UN ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT, LES ACTEURS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ S'ENGAGENT !

Le programme pour le Développement durable, adopté par l'ensemble des membres des Nations Unies en septembre 2015, ambitionne d'éradiquer l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et l'injustice et lutter contre le changement climatique et ses conséquences à l'horizon 2030.
Ce nouvel agenda fixe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), eux-mêmes déclinés en 169 cibles et 232 indicateurs de suivi. Son objectif 6 est spécifiquement dédié à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources en eau.
Dans le monde, 663 millions de personnes n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable améliorée ou utilisent de l'eau de surface et 2.4 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à l'assainissement en 2015. Agir pour l'accès à l'eau et à l'assainissement est un enjeu majeur pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales partout dans le monde !

En France, le cadre juridique mis en place permet aux maîtres d'ouvrages publics, de contribuer à la concrétisation de cette nouvelle feuille de route universelle :

- Le Titre IV de la loi ATR du 6 février 1992 traite de la « coopération décentralisée » : il autorise les collectivités territoriales à mener des projets avec des homologues étrangers, dans le cadre de conventions de jumelage ou d'accords de coopération, et ce dans le respect des engagements internationaux de la France ;
- La loi « Oudin-Santini » du 9 février 2005, autorise les collectivités territoriales, les syndicats des eaux ou d'assainissement et les Agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% des recettes des services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'alimentation en eau, de l'assainissement, de la lutte contre la pollution ou de la préservation des ressources en eau ;
- La loi « Thiollière » du 2 février 2007, ne contraint plus les collectivités territoriales à démontrer l'intérêt local des actions menées à l'international si celles-ci sont conduites dans le cadre d'une convention de coopération ; la loi vient également sécuriser l'aide d'urgence déployée par les collectivités territoriales françaises dans les pays en crise ou victimes de catastrophes naturelles ;
- La loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale (LOPDSI) du 7 juillet 2014, dite loi « Canfin », reconnaît, dans son article 14, le concept « d'action extérieure des collectivités locales » qui englobe la diversité des actions menées ou soutenues par les collectivités à l'international : coopération décentralisée, aide au développement, action humanitaire. L'action extérieure des collectivités devient une compétence générale.

Dans un esprit de service public et une approche pluri-acteurs, votre réseau a vocation à renforcer l'implication des différents partenaires et améliorer la qualité des actions menées à l'international et en France dans tous les champs de la coopération et de la solidarité internationale. En sa qualité de référent régional, implanté au coeur des territoires, BFC International intervient en complémentarité des politiques publiques locales et nationales qu'il contribue à construire, à animer et à valoriser.

Ainsi, BFC International a signé avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le pS-Eau, depuis 2014 (ex CERCOOP Franche-Comté) et l'ensemble des RRMA du bassin depuis décembre 2016, une convention tripartite de partenariat. Son objectif est d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement ciblés par l'Agence*, par le financement de projets de coopération et de solidarité internationale portés par les acteurs de coopération du bassin Rhône Méditerranée.

De même, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie ont mis en place un règlement d'intervention conjoint qui ont permis de soutenir 7 projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement pour un montant global de cofinancement de 172 263 euros. Ce dispositif innovant continue de se déployer et pourrait accueillir l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

BFC International, pS-Eau, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Loire Bretagne et Seine Normandie continuent les échanges afin de renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience des actions dans notre région au service de l'atteinte de l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable en lien avec tous les autres acteurs notamment les collectivités territoriales, les associations et institutions engagées dans la coopération internationale.

**L'Agence a ouvert ses financements à tous les pays listés par la Commission d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Toutefois, l'Agence identifie des zones prioritaires d'intervention: Pays du pourtour méditerranéen, Bassin versant du Nil, Bassin versant du Mono (Togo, Bénin), Madagascar.*

Le pS-Eau et BFC International unissent leurs forces au service des acteurs du territoire investis sur l'eau et l'assainissement

Par Philippe MOUTON, Programme Solidarité Eau, Antenne Lyon Méditerranée

Le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) a été créé il y a 35 ans. Il est soutenu depuis ses origines par les pouvoirs publics français, avec comme mandat fondateur d'accompagner les initiatives locales portées par les acteurs de coopération français dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Le pS-Eau est reconnu comme un espace d'échanges, de concertation et de rapprochement entre tous les opérateurs issus de la coopération décentralisée et non gouvernementale : collectivités territoriales, associations de développement, organisations de la société civile, professionnels du secteur, instituts universitaires et de recherche… Cette diversité des acteurs qui compose le réseau pS-Eau apporte une multiplicité d'expertises relatives aux domaines de l'eau et de l'assainissement.

Favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous dans les pays en développement

L'objectif que se fixe le pS-Eau est d'accroître le nombre d'usagers ayant accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pérennes dans les pays en développement, en accompagnant le renforcement des actions de solidarité internationale.

Cet objectif s'inscrit et s'accorde totalement avec la mise en œuvre des 17 ODD adoptés par la Communauté internationale en 2015. Et tout particulièrement avec l'ODD 6, spécifique à l'eau et à l'assainissement dans toutes leurs composantes (accès aux services, amélioration de la qualité de l'eau, traitement des eaux usées, préservation des ressources en eau et des écosystèmes).

Le travail au quotidien du pS-Eau repose sur 3 axes structurants : la production de connaissances pour améliorer la compréhension des enjeux du secteur eau et assainissement ; le renforcement des compétences des acteurs de coopération via de l'appui-conseil et du partage d'expériences et de pratiques ; la mobilisation du plus grand nombre pour la cause de l'accès à l'eau et à l'assainissement via la diffusion d'outils d'information et l'animation de débats.

Une collaboration spécifique avec le réseau d'appui à la coopération Bourgogne-Franche-Comté International

Depuis 2014, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), le pS-Eau et Bourgogne-Franche-Comté International (deux réseaux distincts existaient jusqu'en 2017 : CERCOOP-FC et Bourgogne Coopération) ont décidé de développer une collaboration spécifique pour renforcer l'information et la capacité d'intervention des acteurs de coopération internationale du territoire-Bourgogne Franche-Comté dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Concrètement, ce partenariat se traduit par la mise à disposition pour ces acteurs d'une offre de services diversifiée : formations à la méthodologie de projets eau et assainissement ; appui-conseil individuel pour le montage de projets ; temps d'information et d'échanges sur des thèmes définis ; diffusion de guides techniques et de supports d'information, etc.

Cette collaboration renforcée entre le pS-Eau et BFC International participe d'une volonté commune de proposer un parcours d'accompagnement le plus cohérent et le mieux adapté possible aux besoins et attentes des acteurs bourguignons et franc-comtois, pour favoriser leur montée progressive en compétences et pour partager/valoriser l'état des savoirs et des connaissances au sein du territoire de la région.

Formation co-organisée par le pS-Eau et BFC International en 2017

Contact
Philippe MOUTON | Responsable de l'antenne Lyon-Méditerranée Réseaux Bénin et Togo
mouton@pseau.org | 04 26 28 27 91
Site Internet : www.pseau.org

Aides des agences de l'eau au titre de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale :
Jusqu'à **80%** quand le projet est porté par une collectivité et jusqu'à **60%** quand elle est portée par une association de solidarité internationale ou une ONG.

QUELQUES CHIFFRES
ANNÉE 2018

2412 acteurs de la coopération et de la solidarité internationale recensés en Bourgogne-Franche-Comté dont **91** sont engagés dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement

13 projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, dont **7** dans le cadre du règlement d'intervention conjoint entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie, pour un montant global de cofinancement de **172 263** d'euros

9 pays bénéficiaires

Agence de l'eau Rhône Méditerrannée Corse :
4,4 millions d'euros

Agence de l'eau Seine Normandie :
3,4 millions d'euros

Agence de l'eau Loire-Bretagne :
3,2 millions d'euros

Le Partenariat entre les agences

L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde constitue la première motivation de l'action internationale des agences de l'eau. Aux côtés des collectivités territoriales, les agences s'engagent financièrement et humainement et apportent une contribution non négligeable à l'Aide Publique au Développement de la France.

Depuis 2017, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les agences de l'eau Seine-Normandie (SN) et Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) encouragent les collectivités et associations à s'impliquer à l'international et à développer des projets pérennes et de qualité. Des efforts qui portent leurs fruits: depuis plusieurs années, les acteurs bourguignons-franc-comtois sont de plus en plus nombreux à s'impliquer dans des projets de coopération et de solidarité internationale.

Une ambition forte des agences de l'eau

L'action internationale des agences est fondée sur la loi Oudin-Santini du 9 février 2005 et sur l'engagement pris par les Présidents des comités de bassin, à mobiliser l'intégralité du 1% de leurs ressources autorisées par la loi. En cohérence avec les orientations de politique étrangère en France, les agences de l'eau peuvent, au même titre que les collectivités territoriales, consacrer jusqu'à 1 % de leurs recettes à des actions de coopération et de solidarité internationale.

Les agences de l'eau mobilisent des moyens humains et financiers en collaboration avec les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, pour faciliter l'accès de tous à une eau potable et un assainissement appropriés. Cela se traduit par le financement d'infrastructures mais également par la formation des usagers et techniciens, des procédures de maintenance aux processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

En 2018, l'agence de l'eau Seine-Normandie a maintenu son appui technique et financier dans les pays d'Afrique subsaharienne : 3,4 millions d'euros sont consacrés à l'aide au développement, ce qui représente une quinzaine de projets soutenus. Quant à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, sa contribution en matière d'aide publique au développement sur l'ensemble du bassin s'élèvait à 3,2 millions d'euros en 2018. Concernant l'agence de l'eau Rhône Méditerrannée Corse, 79 projets orientés vers l'accès à l'eau, l'assainissement, et le développement de l'hygiène pour les populations de pays en développement ont été financés. Ils représentent un engagement de 4 394 321 euros soit 99,11 % de la dotation allouée et font des agences de l'eau, les principaux bailleurs français de l'action extérieure des collectivités territoriales en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.

En 2019, les deux agences de l'eau Rhône Méditerrannée Corse et Seine-Normandie poursuivent leur partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté en proposant depuis le mois d'avril un nouveau dispositif financier conjoint.

de l'eau et la Région Bourgogne-Franche-Comté

Contribution commune, par les agences de l'eau et la Région Bourgogne-Franche-Comté

Exemples de projets soutenus en 2018

4 projets ont été financés par l'Agence de l'eau Seine Normandie et impliquant des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté, dont un a été soutenu dans le cadre du dispositif conjoint Région Bourgogne-Franche-Comté et les agences de l'eau Seine-Normandie (SN) et Rhône Méditerranée Corse (RMC) :

- Projet au Sénégal concernant l'accès à l'assainissement par le micro-crédit, la sensibilisation aux mesures d'hygiène et la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif (2012-2015) mené par l'ONG Eau Vive avec la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre (89) comme collectivité partenaire.
- Projet en Haïti concernant l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, la sensibilisation aux mesures d'hygiène et la mise en place des services de gestion pérennes des équipements (2013-2018) mené par l'association Aqua Orbi avec le SIAEPA de Semur-en Auxois (21) comme collectivité partenaire.
- Projet au Kenya concernant l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la sensibilisation aux mesures d'hygiène (2013-2014) mené par l'ONG Solidarités International avec le Parc du Morvan (58) comme financeur.
- Projet en Ethiopie concernant l'accès à l'eau potable et la sensibilisation à l'hygiène (depuis 2018) mené par l'association Amitié rurale franco-éthiopienne (21) avec la Région Bourgogne-Franche-Comté comme collectivité partenaire et financeur. Ce projet a été retenu dans le cadre du dispositif conjoint Région BFC-Agence de l'eau SN et agence de l'eau RMC existant depuis 2017.

9 opérations financées (170 350 euros de subventions) par l' Agence de l'eau RMC sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté :

- Projet de développement rural du district de Thateng année 2018 (Laos) avec l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement mené par le Service Fraternel d'Entraide - SFE (25) .
- Réalisation de 5 puits pastoraux et 3 puits villageois de proximité, année 2017 et réalisation de 3 puits pastoraux et 3 puits villageois et création de 4 latrines, année 2018 (Niger) par l'association Pour oublier la misère - POM (39).
- Projet d'Accès à l'eau potable pour le village de Mouna (village de la commune de Léo) au Burkina Faso et venue de 5 burkinabés pour la restitution, mené par l'association Solidarite Burkina (90).
- Renforcement de l'accès à l'eau potable au village de Pélèw Sérères (Sénégal), projet mené par le Secours Populaire Francais, féderation du Jura (39).
- Travaux pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans la préfecture d'Agou (Togo), mené par l'association Afrique 70 (70).
- Amélioration de l'accès des populations aux infrastructures de l'eau et de l'assainissement (2018), projet de coopération entre la Communaute d'agglomération Pays de Montbéliard Agglomération (25) et Zimtanga (Burkina Faso).
- Réhabilitation et renforcement du réseau de distribution d'eau potable à Douar Ighboula (Maroc) avec l'association Agir au coeur des territoires ensemble.
- Projet d'accès à l'eau pour les habitants du Sindou (Burkina Faso), mené par l'association Amitie Sefrou moyen atlas marocain (21) via l'appel à projet « Solidarité internationale 2017 » .

Opération de soufflage, préfécture d'Agou (Togo), mai 2018

Contacts
Région Bourgogne-Franche-Comté
Emilie CASTEL I Chargée de mission coopération et solidarité internationale
Direction Europe et Rayonnement international
Emilie.CASTEL@bourgognefranchecomte.fr

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Délégation de Besançon
Lionel PERRIN | Chef de projet Zones humides – Affaires régionales - Qualité
Lionel.PERRIN@eaurmc.fr
Rémi TOURON | Chargé de mission programme et coopération internationale
remi.touron@eaurmc.fr

Agence de l'eau Seine Normandie
Anne BELBEOCH | Chargée de mission pour l'action internationale
belbeoch.anne@aesn.fr
Arnaud HEBERT | Chargé d'opérations collectivités Yonne et industries Loiret et Yonne
hebert.arnaud@aesn.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Hervé GILLIARD | Chef de projet Relations internationales / planification
02 38 49 75 13
herve.gilliard@eau-loire-bretagne.fr

« L'accès à l'eau est la priorité absolue des villages enclavés au Togo »

Par Hubert WILLEMIN, Président AFRIQUE 70

Créée en décembre 2009, Afrique 70 est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général et compte une quarantaine de membres. Ses domaines d'intervention sont concentrés sur les domaines de l'eau et de l'assainissement (forage, adduction d'eau et latrines) mais aussi sur l'éducation et la formation.

L'association intervient actuellement au Togo dans la région des Plateaux, villages enclavés et de petite taille. Avec son fonctionnement « nomade », Afrique 70 fait profiter de son expérience au plus grand nombre, avec le soutien financier notamment de la Région et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerrannée Corse.

Les partenariats et la gouvernance mis en place

Afrique 70 met en place des partenariats institutionnels avec la Préfecture, le Chef de canton, la Direction Régionale de l'Hydraulique. C'est la condition sine qua non pour légitimer le travail de l'association au Togo. Cela permet que les travaux réalisés soient identifiés dans des bases de données et ainsi d'améliorer la lisibilité des projets sur le secteur. L'association travaille également avec des ONG reconnues par l'état pour les formations sur la gestion des ouvrages : ONG RADI, ONG ODIAE. Ces formations sont labellisées par le ministère et sont par ce fait règlementaires.

Au sujet de la gouvernance, il faut savoir que le Togo mène une politique du genre qui est axée sur les villes dans un premier temps. Afrique 70 met en place pour chaque village une formation « Implication des femmes dans la gouvernance locale » en phase avec l'ODD n°5 (égalité filles-garçons). Le but est de faire comprendre aux femmes en milieu rural qu'elles sont tout à fait capables de prendre part aux décisions et éventuellement de s'engager sur un poste à responsabilité.
Par ailleurs, la mise en place d'un comité Eau est obligatoire, ce comité est validé par l'institution. Afrique 70 collabore avec la Direction Régionale de l'Hydraulique pour cette validation et permettre ainsi d'assurer la pérennisation des ouvrages.

S'assurer de la qualité des projets et de leur durabilité

Afrique 70 a mis en place une stratégie basée sur les demandes des villageois, les demandes institutionnelles, croisées avec les cibles des ODD déclarés prioritaires par le gouvernement du Togo. Par la suite, une expertise est menée sur le terrain afin de répondre aux besoins réels et à la faisabilité technique. En effet, la contrainte principale est la recherche d'une eau potable avec le risque de ne pas en trouver. Il faut donc prévoir des études de sols, des sondages électriques et quelques forages d'étalonnage pour valider la présence d'eau. En ce qui concerne l'assainissement, il est primordial de proposer aux villageois des solutions qui soient réalistes financièrement et techniquement.

En termes de réalisations, Afrique 70 collabore avec des partenaires locaux pour fournir les services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement ainsi que les formations indispensables pour la conduite des ouvrages. Les choix des matériels et matériaux pour la réalisation des travaux sont tout aussi importants : approvisionnement local pour faire travailler les villageois, disponibilité des techniques et des pièces détachées.
La réussite d'un projet ne peut se faire sans le respect des textes et loi du pays (code de l'eau en particulier) et doit avoir été très largement partagé par la population (méthode participative).
L'appui des chefferies traditionnelles très influentes dans les villages est indispensable.

L'accès à l'eau est la priorité absolue des villages enclavés et souvent très pauvres. Pour autant l'eau doit être payante avec un coût défini en assemblée générale pour être accessible à tous. C'est la seule façon de rendre durable cette eau.
L'agroécologie, la santé, l'éducation et l'hygiène ont bien entendu leurs places dans nos projets et font l'objet de formations pour accompagner les villageois.

Contact
Hubert WILLEMIN | Président
AFRIQUE 70
afrique70@gmail.com
http://afrique70.blogspot.com/

Reunion avec les responsables des villages concernés au Togo

Un forage au Togo

Besançon-Palestine : le projet « eau » au camp d'Aqabat Jaber

Entretien avec Arlette BURGUY-POIFFAUT, Cheffe du service des relations internationales de la Ville de Besançon

Aqabat Jaber, créé par l'ONU en 1948, est l'un des plus importants camps de réfugiés avec ses 9 000 habitants. La coopération Besançon-Neuchâtel avec le camp a débuté avec la rénovation et la gestion du réseau d'approvisionnement en eau potable, puis l'établissement d'un plan directeur pour la réalisation d'un réseau d'assainissement.

Pouvez-vous rappeler la genèse de ce projet de coopération sur l'eau et l'assainissement entre la ville de Besançon, Neuchâtel et le camp d'Aqabat Jaber ainsi que ses principales étapes ?

En 2005, l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) a contacté la Ville de Besançon pour lui faire part des besoins importants du camp, auxquels l'association ne pouvait répondre seule. En 2007, une mission composée d'une délégation de la Direction des relations internationales et de le Département de l'eau et de l'assainissement, dont des techniciens, s'est rendue sur place afin de réaliser un diagnostic. Le camp n'était pas équipé en eau et les habitants devaient l'acheter à Israël.

Suite à ce diagnostic, nous avons d'abord procédé à la rénovation totale du réseau d'alimentation en eau (grâce à des financements des collectivités, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de l'Autorité Palestinienne), l'appui à la mise en place d'un service de l'eau avec la formation de trois techniciens. Désormais, les habitants d'Aqabat Jaber ont accès à l'eau courante. Néanmoins, elle est trop salée (le camp est situé près de la mer morte), une nouvelle pompe plus puissante sera installée courant 2019 afin de la filtrer (pour un coût de 100.000 euros environ). Nous menons des campagnes de sensibilisation à une bonne utilisation de la ressource, à la pratique de l'assainissement et à la nécessité pour chaque foyer de contribuer financièrement afin de maintenir les services Eau et Assainissement effectifs et pérennes.

Qui sont les partenaires impliqués dans ce projet et quelle est la gouvernance à mettre en place pour s'assurer de son bon déroulement ?

Outre l'AFPS, Il y a l'association Palestine Amitié qui travaille sur Aqabat Jaber. Nous travaillons également avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Consulat de France à Jerusalem, le PWA (Power Water Authority). Il y a également une personne employée par le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP Paris) qui est sur place et s'assure du suivi des dizaines de projets menés par les collectivités françaises en Palestine.

Le camp est sous l'égide de l'ONU, dans le cadre du Programme d'aide aux réfugiés palestiniens au Proche-Orient (UNRWA). Nous devons travailler avec eux car il est très important que nos missions respectives n'interfèrent pas, au risque qu'ils se désengagent de certains projets. Au niveau du camp lui-même, un comité populaire et son président travaillent avec l'UNRWA et font remonter les problèmes rencontrés par les habitants. Nous allons en mission une fois par an, et nous travaillons en concertation avec tous ces partenaires afin de nous assurer de la bonne marche des projets.

Quels sont les freins rencontrés, que faites-vous pour y remédier ?

Il y a plusieurs niveaux de difficultés. Il y a évidemment la situation politique complexe entre la Palestine et Israël mais il faut aussi comprendre la psychologie des habitants. Même si Aqabat Jaber est aujourd'hui une véritable ville avec toutes les infrastructures nécessaires (écoles, hôpital, hôtels…), les habitants ont tous ce qu'on peut appeler le «syndrome du réfugié», qui se transmet de génération en génération. C'est-à-dire qu'ils ne se sentent jamais vraiment chez eux et sont toujours prêts à repartir. Par conséquent, les habitants ne prennent pas soin des infrastructures collectives. Nous devons trouver le juste milieu entre l'empathie et la fermeté, pour les motiver à en prendre soin ; l'objectif étant qu'ils puissent eux-mêmes assurer la pérennisation des infrastructures et des services. Il y a également un grand travail de pédagogie à faire. Ils refusent de payer l'eau - ce qui est compréhensible puisqu'elle est trop salée - et cassent les compteurs. On doit leur expliquer que ce n'est pas l'eau qu'ils payent, mais l'entretien du réseau. Ces travaux ne sont pas toujours réalisés et nous devons les relancer souvent. Nous avons des exigences en retour de l'investissement apporté.

L'investissement humain et financier sont importants de la part de la collectivité. Quelles sont les retombées pour notre territoire ?

Comme vous le savez, les collectivités souffrent de la baisse des dotations d'État. Par conséquent on aurait tendance à vouloir répartir l'argent autrement, et se dire que les difficultés que rencontrent d'autres populations ne sont pas prioritaires. Or, c'est justement le risque : celui du repli sur soi. Il est important de communiquer auprès des bisontins, de les informer et de les sensibiliser sur la gestion des ressources naturelles, mais aussi sur la perception qu'ils peuvent avoir des camps de réfugiés et de la population palestinienne. Par conséquent, les retombées sont difficilement chiffrables, puisqu'elles sont de l'ordre de l'ouverture au monde, de la tolérance et des échanges qui sont faits entre nos populations.

Groupe de jeunes bisontins en visite en Palestine dans le cadre de la coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber

Contact
Arlette BURGY-POIFFAUT | Cheffe de service Relations internationales - Ville de Besançon
arlette.burguy-poiffaut@besancon.fr

Un programme de mise en sécurité alimentaire à travers un processus vertueux d'assainissement et d'agro-écologie

Par Edith GODFROY, CD du Territoire de Belfort et Jules GIBRIEN, Ville de Belfort

Le Département, la Ville de Belfort et Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA) sont en coopération décentralisée avec les communes de Tanghin Dassouri et Komki-Ipala depuis 35 ans.

Leur action s'inscrit dans le cadre d'un programme mutualisé appelé COPRA (COopérer Pour Réussir l'Avenir) auquel participent onze collectivités franc-comtoises, Suisse et Burkinabè. Coordonné par le réseau multi-acteurs Bourgogne Franche-Comté International, il est cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence de l'Eau Méditerranée Corse (AERMC).

Depuis 2016, l'association Koassanga intervient sur les communes de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala pour les collectivités belfortaines qui ont mutualisé leurs moyens : l'assainissement pour la GBCA et l'agriculture pour le CD90.
Plus précisément, les collectivités belfortaines développent le projet de mise en sécurité alimentaire des populations à travers un processus de formation à l'utilisation des produits des latrines en agriculture tout en démontrant leur valeur agronomique, étape préliminaire et indispensable avant l'attribution et la construction d'une latrine EcoSan. Les cultivateurs voient ainsi qu'une agriculture exempte d'engrais chimiques génère des rendements agricoles suffisants pour nourrir leurs familles et leur assurer des revenus importants. Les populations se rendent compte des rendements agricoles multipliés par trois, à travers une étape appelée « champs-écoles » qui comprennent deux parcelles de taille équivalente : l'une en pratique paysanne et l'autre en pratique EcoSan. Le choix de la culture s'établit selon les habitudes alimentaires, l'adaptation des plantes aux conditions climatiques, les gains potentiels à la revente... La participation au projet est basée sur le volontariat.

Visite d'une délégation du Territoire de Belfort, Tanghin Dassouri et Komki-Ipala en octobre 2017

Afin de pérenniser le processus, des animateurs endogènes (binôme homme / femme) sont désignés par la population en collaboration avec les techniciens de la direction régionale de l'agriculture et le bureau national des sols. Leur rôle est non seulement de communiquer sur les activités mais également de contrôler selon leur spécialité : agriculture (bonne application des sous-produits sur les champs) ou assainissement (maintenance et utilisation des latrines). Enfin, des formateurs endogènes bénéficient d'un apprentissage pendant au moins deux ans pour avoir ce « statut » et diffuser les connaissances selon leur spécialité dans les villages.
Afin de répondre aux besoins des maires burkinabè, la seconde étape du projet prévoit la mise en place d'un service assainissement municipal afin de garantir la durabilité du projet et la création de ressources.

Photo prise suite à une restitution sur le processus ECOSAN et agro-écologique, octobre 2017

Enfin, le programme s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) du Burkina Faso et dans les objectifs de développement durables (ODD). Le projet répond à 11 des 17 ODD : faim, sécurité alimentaire/agriculture durable, santé, éducation, assainissement, emplois décents, inégalités, consommation et production responsables, lutte contre le changement climatique, partenariats.

Quelques chiffres

288 latrines construites (3 000 personnes impactées)
22 villages sur **59** impliqués à Tanghin-Dassouri
11 villages sur **18** à Komki-Ipala
1 398 ayants-droits en attente de construction d'une latrine
2 250 adultes formés à l'utilisation des sous-produits
2 800 adultes et enfants sensibilisés
19 formateurs
28 animateurs

Contact Département du Territoire-de-Belfort :

Florian BOUQUET
Président du Département
fbouquet@territoiredebelfort.fr

Marie Claude CHITRY-CLERC
Vice-Présidente du Département
mc.chitry-clerc@territoiredebelfort.fr
0384909001 (secrétariat)

Contact Ville de Belfort et GBCA :

Delphine MENTRÉ
Adjointe au Maire - Chargée des Relations Internationales
dmentre@mairie-belfort.fr
0384542419 (secrétariat)

Les actions de développement portées par la mairie de Zimtanga

Par Nathalie BLANQUET, Ville de Montbéliard et Cyril VURPILLOT, Pays de Montbéliard Agglomération

Exploitation maraîchère à Zimtanga, novembre 2016

Exploitation maraîchère à Zimtanga, octobre 2018

Forage à Zimtanga, novembre 2016

Contacts
Nathalie BLANQUET | Directrice Service Culture patrimoine et Relations Internationales
nblanquet@montbeliard.com | 03 81 99 23 27
Cyril VURPILLOT | Ingénieur eau et assainissement
cyril.vurpillot@agglo-montbeliard.fr | 03 81 31 89 62

La commune de Zimtanga au Burkina Faso compte 42 villages pour plus de 21 000 habitants dont la sécurité alimentaire, précaire, dépend essentiellement de l'agriculture et du maraichage de contre-saison.

L'accès à une eau potable de qualité au sein de cette dernière était également restreint, les forages étant peu nombreux et vétustes. Les systèmes d'assainissement individuels étaient quant à eux quasi-inexistants.
C'est pourquoi, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et la Ville de Montbéliard ont décidé de soutenir les actions communales de développement portées par la mairie de Zimtanga. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du COPRA.

Un 1er partenariat initié en 2008 (2011 pour l'eau) a ainsi permis :

- De créer le service communal de l'eau avec l'embauche d'un technicien spécialisé, de réhabiliter voire de réaliser de nouveaux forages ;
- La création de deux périmètres maraîchers exploités par deux groupements de femmes (160 au total). Au-delà du simple apprentissage de pratiques culturales respectueuses de l'environnement, l'accent a été mis sur l'alphabétisation, l'hygiène familiale, ainsi que des formations en négociation et gestion afin de favoriser une élévation du niveau de vie des familles par la vente (et l'autoconsommation) des produits maraîchers produits mais également une prise d'autonomie et de responsabilité des femmes.

Toutefois ces acquis, pour être durables, devaient encore être consolidés.

Il a donc été convenu de porter assistance à une coopérative maraîchère nouvellement créée à même de développer une filière économique maraîchère, de favoriser à l'échelle communale des pratiques culturales respectueuses de l'environnement et dans le même temps, de promouvoir le développement des latrines EcoSan dont les sous-produits sont utilisés, en complément du compost, comme amendements organiques dans les cultures permettant ainsi d'éviter le recours à des intrants chimiques.

Cela a ainsi eu pour effet d'inscrire nos actions dans un objectif global de protection du lac Bam en cohérence avec le programme pour sa restauration mené par l'état Burkinabè. La pérennité de la plus grande retenue d'eau naturelle du pays, vitale pour les habitants de la commune de Zimtanga, est en effet menacée par les activités agricoles et maraîchères (pollution chimique des eaux, envasement).

La généralisation des latrines EcoSan à court et moyen terme constitue donc un enjeu majeur à relever. Il ne pourra l'être sans la création d'un service communal de l'eau qui, au-delà d'assurer la simple pérennité des forages, devra être en capacité d'accompagner les habitants de la commune dans l'appréhension de ces latrines.

La question de son financement est donc posée. Les élus communaux locaux devront y apporter réponse par la mise en place d'une taxe assainissement dont l'assiette reste à définir (utilisation des centres d'hygiénisation, rémunération de l'appui conseil du technicien de l'eau aux habitants, ….).

Le projet de développement rural du SFE dans la province de Sékong au sud du Laos

Par Philippe KLOPFENSTEIN, Président du SFE Laos

Le SFE (Service Fraternel d'Entraide), ONG française, œuvre au Laos depuis 20 ans. Il conçoit et réalise des projets à long terme dans le domaine médical et dans le développement communautaire en donnant la priorité à la formation, au transfert de compétences et au leadership de ses collaborateurs et partenaires locaux.

Depuis 2017, le SFE a entrepris un projet de développement rural en partenariat avec le département de l'agriculture du district de Thateng dans la province de Sékong au sud du Laos. Au cours des évaluations rurales participatives effectuées dans plusieurs villages pauvres du district afin de connaître leurs besoins, les villageois ont exprimé les priorités suivantes :

- le manque de système d'irrigation des champs entraînant une récolte de riz insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires annuels des familles,
- le manque d'adductions d'eau et de latrines, qui associés à de mauvaises pratiques d'hygiène ont une répercussion notoire sur la santé, en particulier des enfants.

Le SFE a donc mis en place un projet ayant pour but d'améliorer durablement l'accès à l'eau et l'assainissement, et à promouvoir des pratiques d'hygiène élémentaires, utilisant une stratégie de travail et de responsabilité collective.

L'équipe locale SFE met en place dans chacun des 12 villages cibles, un comité villageois de développement composé de volontaires à parité égale hommes-femmes, et les forme à gérer la mise en place et le suivi des activités relatives à l'eau et à l'assainissement dans le village. Dans ce comité, 4 personnes sont particulièrement formées dans les domaines technique (construction, maintenance, réparation, achat), financier (tenue d'une comptabilité sommaire, gestion d'un compte bancaire, collecte d'argent) et légal (rôle du département de santé, rôle des comités) afin d'assurer la pérennité de la gestion et la maintenance des réseaux d'eau. Sous la conduite de ce comité et après avoir reçu les formations adéquates, les villageois effectuent toutes les constructions (latrines, réseaux et réservoir d'eau) avec l'aide des techniciens eau du SFE et sous le contrôle d'un ingénieur hydraulicien du SFE. Ainsi, ils seront capables de maintenir et réparer par eux-mêmes les installations.

Construction d'un réservoir d'eau dans un village cible

Le projet finance d'un tiers à la moitié les frais de matériel, le reste de la somme étant collectée par les villageois selon la répartition et les délais décidés par la communauté. Les villageois responsables des constructions, désignés par leur communauté, sont en charge de faire les achats de matériaux en utilisant l'argent collecté, ce qui favorise la confiance et permet aux villageois de savoir où acheter les pièces de rechange. Un comité d'entretien établi par la communauté, relève les compteurs d'eau, établit les factures par maison et collecte l'argent chaque mois. L'argent récolté est déposé sur le compte bancaire dédié et utilisé mensuellement pour payer l'électricité de la pompe et les éventuelles réparations à faire. Tout cela se passe de manière transparente avec l'instauration de dispositifs de contrôle et une information régulière donnée aux villageois par le comité villageois. Un certain nombre de formations sont également dispensées aux villageois (traitement de l'eau de consommation, utilisation correcte des latrines, hygiène des mains et lien avec les maladies, alimentation et nutrition) afin qu'ils puissent gérer tout ce qui concerne le domaine de l'eau de manière autonome et voir un impact sur leur santé.

Contact
Philippe KLOPFENSTEIN | Président de SFE Laos
3, route de Grand-Charmont
25200 Montbéliard
07.81.6416.49
www.sfe-laos.org

« Les Autruches - à la recherche de l'Or bleu »

Retour sur la tournée régionale d'un spectacle inédit de sensibilisation

À l'occasion du Festival des Solidarités, BFC International coordonne chaque année la tournée régionale d'une manifestation de sensibilisation. En 2018, la Compagnie Zygomatic nous invitait à nous engager pour préserver notre planète et en particulier nos ressources en eau.

En 2018, la compagnie Zygomatic a été retenue pour la tournée régionale de 16 dates d'une manifestation de sensibilisation à la citoyenneté mondiale et au développement durable, qui s'est déroulée du 16 novembre au 2 décembre en Bourgogne-Franche-Comté.
Fil rouge du Festival durant ces deux semaines d'événements, la thématique régionale de l'année 2018 était « Préservons et partageons nos ressources vitales ».

« Les Autruches - à la recherche de l'or bleu », interprété par Jean-Pierre Pouvreau et Julien Gigault, écrit et mis en scène par Ludovic Pitorin, était une création inédite, montée à l'occasion du Festival des Solidarités en Bourgogne-Franche-Comté. Au total, 1431 spectateurs sont venus y assister.

Ce spectacle nous a plongés en immersion dans les interdépendances et les paradoxes qui peuvent entourer le rapport de nos sociétés à l'eau. Avec créativité, humour et pédagogie, en mêlant dialogues, poèmes et chansons, la compagnie Zygomatic invitait le public à une heure de jeu et d'information sur l'état de santé de notre monde et les possibilités qui s'offrent à nous de le changer.

Représentation le 22 novembre 2018, salle Jean Bouhey à Longvic

Source de vie, l'eau est pourtant menacée chaque jour davantage : le gaspillage, la pollution et le changement climatique en font une denrée rare. L'eau représente un enjeu considérable à travers le monde, qu'il s'agisse de la croissance urbaine et de sa préservation, des besoins en eau pour l'agriculture et l'industrie, ou encore de l'accès à l'eau potable et de ses conséquences sur la santé.

Jean-Pierre Pouvreau et Julien Gigault nous apprennaient notamment que la fabrication d'une paire de jeans nécessite 11.000L d'eau, un Kg de viande nécessite 10.000L et une voiture 30.000L ! En parallèle, 783 millions de personnes sont sans accès à l'eau potable dans le monde, les eaux insalubres font 3.6 millions de victimes par an et 2.6 milliards de personnes à travers le monde sont sans installations sanitaires de base.

Les spectateurs ayant pu assister aux représentations ont pu réflechir à leur consommation d'eau et au fait que cette ressource soit si mal distribuée dans le monde. Un message qui remet en question nos habitudes de consommation, plus facile à entendre lorsqu'il est dit avec humour !

Plus d'informations sur www.compagniezygomatic.com

La tournée régionale était coordonnée en Bourgogne-Franche-Comté par BFC International, avec le soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et en partenariat avec les nombreux collectifs d'acteurs locaux mobilisés.

Représentation le 28 novembre 2018, salle Jules Verne, MJC Petite Hollande, Montbéliard

En 2019, les acteurs du Festival des Solidarités en Bourgogne-Franche-Comté, réunis en comité de pilotage, ont choisi d'aborder le thème du climat. Celui-ci sera au coeur du spectacle proposé pour la prochaine tournée régionale, qui comptera cette année 21 représentations, dont 11 à destination d'un public scolaire, accueillies sur 17 territoires.

Contact

Mélissa ROSIER | Chargée de mission Appui aux acteurs de la solidarité internationale et campagnes citoyennes
BFC International, site de Besançon
melissa.rosier@bfc-international.org
03 81 66 52 38

Il n'y a pas d'âge pour s'ouvrir au monde !

C'est à travers la création d'un album et d'un CD audio que l'équipe enseignante de l'école élémentaire de La Fleuriée (Saint Apollinaire - 21), et l'association Petits papiers production, ont amené les élèves du CP au CM2 à s'ouvrir au monde cette année.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), d'un projet Patrimoine et du dispositif des Tandems Solidaires, Adeline Sebelon et Véronique Petit (enseignantes de CE2 et CM2), et Mme Julie Rey (auteure), ont coopéré autour d'un projet pluridisciplinaire pour proposer aux élèves une expérience de création et de voyage de l'esprit.

Julie Rey est intervenue quatre fois dans le courant des mois de novembre et de décembre pour proposer aux élèves des ateliers d'écriture. Création de personnages, écriture de dialogues, découvertes culturelles, lectures théâtralisées, rencontres, en passant par l'Inde et New York, les élèves ont été pleinement acteurs du projet. Ils ont analysé à travers ce travail des différences et/ou des similitudes concernant les habitats, l'alimentation, l'habillement entre différents pays et continents.

Alternant des ateliers avec les CE2 et les CM2, des séances d'écriture collectives et personnelles, l'équipe du Tandem a su valoriser le travail et la créativité de chacun des élèves pour créer un album collectif.

Cette belle aventure se clôturera par une restitution du projet à l'Espace Tabourot de St Apollinaire (21). Les participants pourront assister à la projection de l'album créé par les élèves, qui sera aussi ponctué des compositions musicales de la classe de CM1, de danses et de mises en voix. Un après-midi « jeux coopératifs » sera proposé à tous les élèves et intègrera la thématique du voyage et du partage à travers le monde.

Projet soutenu par l'académie de Dijon, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le réseau BFC International.

Restitution du Tandem Solidaire, décembre 2018

« Ces séances ont d'abord été préparées en amont : les élèves ont ainsi acquis des connaissances sur les pays visités par l'héroïne (recherches seuls ou en groupe classe à partir d'images) : découverte des habitats, des conditions climatiques, des habitudes, des conditions de vie, notamment pour les enfants...
Lors des séquences avec Julie Rey, les élèves de CM2 ont travaillé une fois en individuel, puis en binôme, ce qui a permis d'aller un peu plus vite dans l'écriture.
Ces séances, très stimulantes, ont permis de faire travailler l'imagination des enfants, leur capacité à décrire une image, un lieu. Cela a aussi été très intéressant au niveau de l'écoute, de l'entraide, de la coopération entre les élèves; ils ont développé leur capacité d'empathie (ne pas se moquer) et la tolérance (envers ses camarades, d'autres cultures, d'autres façons de vivre...).
Ce projet a permis aux enfants de découvrir les autres et de les accepter tout en améliorant leur connaissance du monde.
Enfin, tout le travail autour du texte, les nombreuses relectures, mises en voix, rédactions (dialogues ou descriptions) s'est révélé très bénéfique pour chacun d'entre eux. »

Véronique PETIT, enseignante de CM2
École élémentaire La Fleuriée

« Ce projet a été l'occasion de découvrir notre patrimoine local et d'autres cultures : entre autres les peuls, peuple du Sénégal pour les CE2.
Mais il a été aussi l'occasion de se découvrir mutuellement. En effet, l'atelier d'écriture commençait par un temps d'échange collectif : chacun écoutant les idées des autres. Ensuite, l'écriture se faisait en dialoguant à deux. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à lire leur production à la classe et à écouter celle des autres groupes.
Julie Rey a su leur montrer la nécessité de se confronter plusieurs fois au même texte pour le compléter, le modifier, l'améliorer.
Ce travail leur a permis de prendre conscience du cheminement nécessaire pour donner du sens à leurs écrits. Et il aura éveillé notre curiosité et enrichi toute notre année ! »

Adeline SEBELON, enseignante de CE2
École élémentaire La Fleuriée

Contacts

École élémentaire La Fleuriée
Rue de la Vigne aux Chiens
21850 Saint Apollinaire
03 80 73 67 92
0211448K@ac-dijon.fr

Julie REY
Compagnie Petits Papiers
www.compagniepetitspapiers.fr
ciepetitspapiers@gmail.fr

La Caravane de la Francophonie : une initiative à suivre étape par étape

Par Marité CATHERIN, Présidente de la Maison des Jumelages, de la Francophonie
et des Échanges Internationaux de la Ville d'Auxerre

Cet événement a pour originalité de présenter de manière itinérante, dans toute une région, des artistes de pays francophones, témoins de la riche diversité culturelle du monde francophone.

Initié en 2017 par la Maison de la Francophonie Bourgogne, basée à Auxerre, la première Caravane a été réalisée en Bourgogne avec quatre autres partenaires associatifs : Centre de francophonie Le Breuil, Partenariat Nord-Sud, Bourgogne-Mali, Bourgogne-Québec et Afrik'au cœur.

Un large public a pu rencontrer à cette occasion des artistes venus de Suisse, de Belgique, du Québec et du Congo, lors de débats, lectures, projections et conférences, qui se sont produits selon la nature de leur œuvre dans des établissements scolaires, des centres de loisirs, des Maisons de quartier, des librairies, des associations ou encore des Maisons d'écrivains.

Pour la deuxième édition, d'octobre à décembre 2019, la Caravane innove en étendant son cheminement jusqu'en Franche-Comté et en choisissant de faire découvrir de nouveaux pays francophones au travers des artistes invités.

Sont ainsi pressentis Sonia Chamkhi, cinéaste, romancière et universitaire tunisienne ; Bibata Roamba, conteuse du Burkina Faso ; Ananda Devi, écrivaine mauricienne, Horia Badescu poète et romancier roumain ; Tanella Boni philosophe universitaire de Côte d'Ivoire.

Soutenue par la Région Bourgogne-Franche-Comté dès son lancement, ainsi que par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cette nouvelle édition de la Caravane de la Francophonie est aussi l'occasion d'associer de nouveaux partenaires tels Bourgogne-Franche-Comté International, les Conseils Départementaux ; de séduire de nouvelles villes et structures d'accueil des artistes tel, à Besançon, Le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté et de conforter ainsi les liens entre les acteurs du réseau associatif et culturel régional.

Rendez-vous donc cet automne pour découvrir le programme définitif dans nos pages et sur l'espace Facebook de la Maison des jumelages et de la Francophonie.

Contact
Maison des Jumelages, de la Francophonie
et des Échanges Internationaux de la Ville d'Auxerre
15 rue Marie-Noël – 89000 Auxerre
03 86 51 75 97 | jumelages.auxerre@orange.fr
facebook.com/auxerre.jumelages/
http://actjumelages.canalblog.com/

Liss Kihindou, écrivaine congolaise est entourée de Marité Catherin et de Prudence Adjanohoun, respectivement présidente et vice président de la Maison des Jumelages, de la Francophonie et des Échanges Internationaux de la Ville d'Auxerre

Les administrateurs de BFC International

COLLÈGE 1 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET REGROUPEMENTS (7)

Région de Bourgogne-Franche-Comté
Titulaire : M. Hicham BOUJLILAT, Président - Conseiller régional délégué aux mutations économiques
Suppléante : Mme Lilane LUCCHESI, Conseillère déléguée aux relations franco-suisses, à la solidarité internationale et au pilotage des objectifs de développement durable

Conseil départemental du Jura
Titulaire : Mme Christine RIOTTE, Vice-Présidente déléguée aux politiques territoriales et aux contractualisations
Suppléant : M. Franck DAVID, Vice-président en charge de l'Agriculture, du LDA, de l'Energie, des Espaces naturels sensibles et des Véloroutes

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)
Titulaire : M. Nicolas PACQUOT, Conseiller délégué de Pays Montbéliard Agglomération
Suppléante : Mme Martine VOIDEY, Vice-présidente en charge des espaces naturels, des énergies renouvelables et du plan climat air énergie territoriale au sein de la commission «Eau, Assainissement et Environnement»

Communauté de communes du Grand-Autunois-Morvan
Titulaire : M. Gilbert DARROUX, Adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville, de la Gestion urbaine de proximité, de la Prévention spécialisée, de l'accès à l'Emploi et de l'Action extérieure de la Collectivité
Suppléante : Mme Carole MANGOUACHON, Directrice du Centre Intercommunal d'action sociale du Grand Autunois Morvan

Ville de Dijon
Titulaire : Mme Sladana ZIVKOVIC, Vice-présidente - Adjointe au Maire déléguée aux relations internationales et aux relations extérieures
Suppléant : M. Hyacinthe DIOUF, Conseiller municipal délégué à la veille urbaine

Ville de Belfort
Titulaire : Mme Delphine MENTRE, Secrétaire Générale - Adjointe au Maire déléguée à la communication, aux consultations citoyennes, aux jumelages, aux relations internationales et aux grands événements

Ville de Besançon
Titulaire : M. Rémi STHAL, Trésorier - Conseiller municipal délégué à la coopération décentralisée
Suppléant : M. Thibaut BIZE, Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales, à la Coopération décentralisée et aux jumelages

COLLÈGE 2 : PARTENAIRES INSTITUTIONNELS (5)

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)
Tiulaire : Mme Heather COOPER, Directrice des Relations Internationales
Suppléante : Mme Hélène BEHAGUE, Chargée de mission Culture

Université de Franche-Comté (UFC)
Titulaire et suppléant : à venir

Rectorat de l'Académie de Dijon
Titulaire : Mme Catherine COURT-MAURICE, Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Rectorat de l'Académie de Besançon
Titulaire : M. Jean-François CHANET, Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté - Recteur de l'académie de Besançon
Suppléante : Mme Natacha LANAUD-LECOMTE, Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Lycée Hilaire de Chardonnet
Titulaire : Mme Denise BOUSQUET, Vice-présidente - Enseignante, responsable de l'enseignement ECSI
Suppléant : M. Bernard POIRIÉ, Proviseur

COLLÈGE 3 : ASSOCIATIONS (10)

Association Malienne de Dijon (AMD)
Titulaire : M. Issa DIAWARA, Adjoint aux relations extérieures

CCFD Terre-Solidaire Bourgogne-Franche-Comté
Titulaire : M. Pascal MAURANNE, Délégué au Festival des Solidarités - Référent plaidoyer pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

Électriciens Sans Frontières - Délégation de Bourgogne-Franche-Comté
Titulaire : M. Philip FITZPATRICK, Correspondant communication et partenariats

Association Internationale pour le Développement Rural en Afrique (AIDRA)
Titulaire : M. Gaël BISSOUE EMANE, Président de l'AIDRA
Suppléant : M. Hermann OYINGHA MITOULEH, Chargé de communication

Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger (CBSSN)
Titulaire : M. Alain BARRIER, Délégué au groupe Niger - Président de CBSSN
Suppléant : M. Michel NIEF

Peuples Solidaires Jura
Titulaire : M. Jean-Paul SORNAY, Président de Peuples Solidaires Jura
Suppléante : Mme Liliane DECHANCE

Association Pour Promouvoir et Unifier les Initiatives Solidaires (APPUIS)
Titulaire : M. Rachid BENSACI, Vice-président et Délégué à la vie associative

Association des Burkinabè de Bourgogne
Titulaire : Mme Jocelyne HERBERT, Secrétaire générale adjointe - Présidente de l'Association des Burkinabè de Bourgogne
Suppléante : Mme Aurore THIOMBIANO-BRASSIER

Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev)
Titulaire : M. Patrice BERNARD, Président de RéCiDev
Suppléante : Mme Pierrette BOURNEZ, administratrice

AFDI Bourgogne-Franche-Comté
Titulaire : M. Bernard PERRIN, Trésorier adjoint et délégué à l'agriculture et à la souveraineté alimentaire, administrateur de l'AFDI
Suppléant : M. Gérard GUICHARD, membre de l'AFDI

COLLÈGE 4 : ACTEURS ÉCONOMIQUES (1)

Ecopotamie
Tiulaire : Mme Sarah HASSAN, Fondatrice et chargée de projet

L'équipe technique

Ousmane SYLL - Directeur (Besançon)
Courriel : ousmane.syll@bfc-international.org
Téléphone : 03 81 66 52 49 / 06 98 80 52 49

Benjamin LÉGER - Directeur adjoint (Dijon)
Courriel : benjamin.leger@bfc-international.org
Téléphone : 09 83 20 12 03 / 06 98 21 21 71

Agathe PROCAR - Chargée de mission (Dijon)
Courriel : agathe.procar@bfc-international.org
Téléphone : 09 83 20 12 03 / 06 01 81 62 39

Emmanuel DUCZMAN - Chargé de mission (Dijon)
courriel : emmanuel.duczman@bfc-international.org
Téléphone : 09 83 20 12 03

Mélissa ROSIER - Chargée de mission (Besançon)
Courriel : melissa.rosier@bfc-international.org
Téléphone : 03 81 66 52 38

Patricia MARTY - Chargée de mission (Besançon)
Courriel : patricia.marty@bfc-international.org
Téléphone : 03 81 66 52 38 / 06 52 26 43 29

Camille PACALLET- Engagée en service civique (Dijon)
Courriel : camille.pacallet@bfc-international.org
Téléphone : 09 83 20 12 03

Gena ROTA - Engagée en service civique (Dijon)
Courriel : gena.rota@bfc-international.org
Téléphone : 09 83 20 12 03 / 06 60 96 56 66

Pauline DEYME - Chargée de mission
déléguée par l'académie de Dijon (Dijon)
Courriel : tandems.solidaires@bfc-international.org

Laure GIRON - Chargée de mission
déléguée par l'académie de Besançon (Besançon)
Courriel : tandems.solidaires@bfc-international.org
Téléphone : 06 26 96 88 18

Gifty NARH-GUIELLA - Coordinatrice du projet COPRA
au Burkina Faso
Directrice de l'agence Corade (Ouagadougou)
Courriel : gifty.guiella@corade.org
Téléphone : +226 70 30 86 30 / 50 36 31 55

INTERFACES N°3 - MAI 2019
Périodique de Bourgogne-Franche-Comté International

Directeur de publication
Hicham BOUJLILAT

Comité de rédaction
Ousmane SYLL, Benjamin LÉGER, Agathe PROCAR, Emmanuel DUCZMAN, Patricia MARTY, Camille PACALLET, Mélissa ROSIER, Gena ROTA

Coordination et création graphique
Patricia MARTY

Imprimeur
SIMON Graphic, ZI Noirichaud - 25290 Ornans

Numéro tiré à 500 exemplaires sur papier recyclé à 57%, certifié FSC mixte.

ISSN : 2609-2778

Avec la participation de :
Prudence ADJANOHOUN, Dandié BOURIHOURABOU, Arlette BURGUY-POIFFAUT, Émilie CASTEL, Marité CATHERIN, Jules GIBRIEN, Edith GODFROY, Hervé GUILLIARD, Philippe KLOPFENSTEIN, Christophe MASSON, Philippe MOUTON, Lionel PERRIN, Marie-Anne PETIT, Véronique PETIT, Sandrine RIABOFF, Adeline SEBELON, Cyril VURPILLOT, Hubert WILLEMIN

Crédits photos :
Couverture : Charles Nambasi pour Pixabay
Dossier thématique : Creative commons / Sourav Mishra pour Pexels
Articles : photos transmises par les contributeurs / BFC International - DR

Les points de vue défendus dans cette lettre n'engagent que leurs auteur(e)s.

Contacts
Site de Besançon - Siège social : Arsenal - Bât. Q - Place Saint-Jacques - BP 16163 - 25014 Besançon cedex - Tel : 03 81 66 52 38

Site de Dijon : Maison des associations - 2 rue des Corroyeurs - Bureau 320 - BP H15 - 21068 Dijon cedex - Tel : 09 83 20 12 03

Courriel : contact@bfc-international.org

Sites internet : www.bfc-international.org
www.bfc-burkina.org
www.enseignement-ecsi.fr

Suivez-nous aussi sur :

Nos membres

114

ASSOCIATIONS :

[A] Accueil Paysan Jura, Action contre les violences faites à la femme et promotion du genre, AFRANE (Comité bourguignon d'amitié franco-afghane), Afrik'au cœur, Afriq'Energies, Afrique 70, AGIR Solidarité F-C, Agriculteurs Français et Développement International (AFDI), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières - Bourgogne (AVSF), Aide aux enfants de la Francophonie, Aide et Action 21, Association jeunes citoyens 70 (AJC 70), AMADÉA F-C, ANAJA, Arco Iris Pérou, Association Art Tourisme et Développement (ARTOUDE), Association de Coopération Bourgogne Burkina Faso (BOFA), Association des Burkinabè de Bourgogne (ABB), Association Dijonnaise Pour l'Action Humanitaire (ADAH), Association Internationale pour le Développement Rural en Afrique (AIDRA), Association Jeunes Citoyens 70 (AJC 70), Association Malienne de Dijon (AMD), Association pour la Promotion de l'Enseignement Catholique Technique (CFA ASPECT), Association pour la Promotion des Arts (APA), Association pour le Développement de Ganguel Soulé (ADG), Association Pour Promouvoir et Unifier des Initiatives Solidaires (APPUIS) [B] BASTIÉ Confiance Culture Découverte, Besançon-Douroula, Bourgogne Mali - Bibliothèques du Sahel, Bourgogne Solidarité Sahel 21 (BSS) [C] CALA France, Calao 39, CASOL 70, CCFD Terre Solidaire 90, CCFD Terre Solidaire 39, CCFD Terre Solidaire 25, CCFD Terre Solidaire 70, CCFD Terre Solidaire 71, CCFD Terre Solidaire 89, Centrafrique Sans Frontières, Chakana, Cinécyclo, Club Solidarité du Lycée Hilaire de Chardonnet, Club Unesco Dijon, Collectif Afrique Sahel Entraide (CASE), Collectif chalonnais pour la solidarité internationale, Comité de jumelage du Canton d'Arbois, Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé BFC (CNEAP), Coumba Ka, Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger [D] Diin-Lama France, Doubs-Besançon-Samogohiri [E] Eau Pied des Collines au Bénin, Eau Soleil Bourgogne-Franche-Comté, Électriciens Sans Frontières BFC (ESF), Elikya Na Biso «Notre espoir», Euphorbe En Illabakan [F] Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de F-C (FRMFR), Foyer Rural de Grand Secteur Clunisois (FRGS), Franche Comté Boussole, Franche-Sylvanie [G] Grandir au Sénégal, Groupement des éducateurs Sans Frontières (GREF Grand-Est) [I] Imédi Handicap, Ingénieurs Sans Frontières Besançon, Institut régional Supérieur du Travail éducatif et Social (IRTESS) [J] Jaga taga lalun, Jumelage Et Rencontres pour l'Entraide Médicale Internationale (JEREMI), Joigny Baobab [K] Kifraganibasawa [L] La CIMADE, LACIM Le Creusot, LACIM du Senonais, La Croix du Sud, Lagm Taaba, La Pépinière Culturelle, La Poulie, La Teranga de Dijon, Léo Lagrange Centre-Est 21, Léo Lagrange Centre-Est 25, Les Enfants du Oualo, Les Invités au Festin, Les Petits Débrouillards, Ligue de l'Enseignement-FOL 25, Lycée Carnot [M] Maison des Jumelages et de la Francophonie - Auxerre, Médecins d'Afrique, Mieux vivre au Ferlo, Miroirs de Femmes [N] Nous Intervenons Ensemble Pour Ces Enfants du désert (NIEPCE Solidarité Maroc), Nièvre sans frontière [O] OXFAM France - Délégation de Côte d'Or [P] Palestine-Amitié, Peuples Solidaires Givry, Peuples Solidaires Jura, Pour Oublier la Misère (POM) [R] Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev), Réseau des Grands Sites de France [S] Secours Catholique Bourgogne, Solidarité Agboville Côte d'Ivoire (SACI), Solidarité Burkina, Solidarité Enfance Cameroun (SOLENCA), Solidarite main dans la main Bourgogne-Franche-Comte et Congo Kinshasa (SOLIMA), Solidarité Pérou, SOS Refoulement [T] Terre des Hommes France-Doubs, Tous pour un développement solidaire (TODESOL) [U] Un Pont pour Un Puits, Unis-Cités Bourgogne, United Schools [V] Vesoul Sans Frontières, VIADANSE Centre chorégraphique national de BFC à Belfort, Village d'Asie, Voir au Togo [Y] Y a de l'électricité dans l'air.

13

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET REGROUPEMENTS :

Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Jura, Département du Territoire de Belfort, Pays de Montbéliard Agglomération, Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, Ville d'Auxerre, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Dijon, Ville de Longvic, Ville d'Auxerre, Bibracte EPCC, La Cité du Mot EPCC.

7

INSTITUTIONS :

Rectorat de l'académie de Dijon, Rectorat de l'académie de Besançon, Université de Franche-Comté (UFC), Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), Lycée Hilaire de Chardonnet, Lycée Carnot, Lycée Montmorot Edgar Faure.

1

ACTEUR ÉCONOMIQUE :

Ecopotamie

Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion pour participer activement à une dynamique régionale de coopération internationale et de citoyenneté !